



Changement Mode de garde et pension alimentaire

Par arno62300, le 02/09/2014 à 07:18

Bonjour. Je suis divorcé depuis un an. Divorce à l'amiable. Pension alimentaire payée à la mère de mes deux enfants. Droit de visite en mode de garde.
Aujourd'hui mon ex femme me propose la garde alternée pour le bien être des enfants.
Quelles incidences de cette modification de mode de garde sur le jugement de divorce ?
Faut il repasser devant le juge et à quel prix ? Quelle incidence sur la pension alimentaire (je paye 600 euros par mois pour un salaire de 2400 euros) ?
Merci de vos réponses.

Par cocotte1003, le 02/09/2014 à 09:03

Bonjour, commencez par trouver un accord écrit et vous saisissez le juge pour le faire entériner. En garde alternée chacun des parents paie l'intégralité des frais de sa semaine. Un complément financier peut être versé en cas de disparité des revenus, cordialement

Par arno62300, le 02/09/2014 à 10:11

Merci pour l'info.
Qu'en est il des charges de santé par exemple ? Mutuelle, frais médicaux..
Et des charges de scolarité ?